

Procès-verbal  
Réunion du conseil d'établissement (CÉ) - École Le Carrefour  
Tenue le 16 avril 2025, à 19h00 en ligne

CÉ-16-04-25-1

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Edith Mantha, directrice, constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion à 19 h 01.

PRÉSENCES : Mesdames Catherine Boucher, Roxanne Goulet, Melissa Constantineau, Katrine Martel Rosemarie Labelle, Isabelle Molloy.

ABSENCE : Marie-Kristel Lajeunesse est absente

IL EST PROPOSÉ par Rosemarie Labelle d'ouvrir l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

2. **MOT DE BIENVENUE**

La directrice de l'établissement souligne la participation des parents, notamment pour l'événement cabane à sucre.

CÉ-16-04-25-2

3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente, madame Catherine Boucher, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Madame Mantha, la directrice annonce qu'il y aura un report pour le point concernant l'adoption des règles de fonctionnement du service de garde puisque la représentante du service de garde est absente.

Le projet à l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Suivi et révision du PV du 20 février 2025
5. Parole à l'assemblée (10 minutes)
6. Parole au représentant de la communauté
7. Parole au représentant du comité de parents
8. Projet éducatif/PMO
9. Sous-traitants pour les photos
10. Modification au code de vie 2024-2025  
    Approbation du code de vie 2025-2026
11. Adoption de l'évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
12. Approbation de la date du préaccueil
13. Inscriptions d'élèves en 2025-2026 en date du mois d'avril
14. Situation financière de l'école en date du 10 avril 2025
15. Activités école/campagne de financement/fondation
16. Points du SDD
17. Demandes de sorties ou de projets
18. Utilisation des locaux
19. Varia  
    Dernier conseil d'établissement budget
20. Calendrier des CÉ
21. Levé de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Constantineau d'adopter le projet d'ordre du jour corrigé.

Adopté à l'unanimité.

CÉ-16-04-25-3

4. **SUIVI ET RÉVISION DU PV DU 18 FÉVRIER 2025**

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Constantineau et Katrine Martel d'adopter le procès-verbal du 20 février 2025.

Adopté à l'unanimité.

	5.	<p><b>PAROLE À L'ASSEMBLÉE (10 MINUTES)</b></p> <p>Aucun point n'est apporté.</p>
	6.	<p><b>PAROLE AU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ</b></p> <p>Il n'y a pas de représentant de la communauté présent.</p>
	7.	<p><b>PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS</b></p> <p>Aucun point n'est apporté.</p>
	8.	<p><b>PROJET ÉDUCATIF/PMO</b></p> <p>Madame Mantha, la directrice, fait un retour sur le projet éducatif. Il reste pertinent de coordonner les interventions des différents intervenants.</p> <p>Plusieurs membres du personnel scolaire, ainsi qu'un employé du service de garde, ont participé à une formation CPI. Madame Mantha mentionne que ce fut bien apprécié.</p> <p>Les membres du SCP prévoient organiser des ateliers qui porteront sur les interventions auprès des élèves.</p>
CÉ-16-04-25-4	9.	<p><b>SOUS-TRAITANTS POUR LES PHOTOS</b></p> <p>La directrice fait un retour sur le document <i>Choix de photographe scolaire 2025-26</i> qui a été envoyé au membre du conseil d'établissement. Elle demande s'il y a des préférences parmi les choix et s'il y a des questions.</p> <p>Madame Catherine Boucher en profite pour mentionner que La Récré a effectué les photos des enfants à Kinder et que la compagnie fut grandement appréciée de tous. La directrice mentionne aussi avoir reçu des commentaires positifs.</p> <p>Il est PROPOSÉ à l'unanimité que le prochain sous-traitant pour les photos soit La Récré.</p>
CÉ-16-04-25-5	10.	<p><b>#1QDU CODE DE VIE 2025-2026</b></p> <p>La directrice, madame Mantha, propose qu'une modification soit apportée au code de vie. Elle suggère que dorénavant, seuls les élèves de la sixième année soient autorisés (avec un billet du parent) à aller dîner à l'extérieur de la cour d'école. Elle se garde la possibilité d'annuler l'autorisation dans le cas d'une problématique ou d'un comportement non sécuritaire; ceci permettra de voir comment intervenir afin de mieux accompagner les élèves durant leur transition vers le secondaire.</p> <p>Ce changement n'affecte pas les élèves marcheurs qui dînaient habituellement à la maison.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Katrine Martel d'approuver le code de vie 2025-2026.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>
CÉ-16-04-25-6	11.	<p><b>ADOPTION DE L'ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION 2024-2025</b></p> <p>Madame Edith Mantha explique que le plan reste grosso modo le même que les années précédentes. Il est aussi souligné que les moyens pris dans le plan de lutte contre la violence et l'intimidation sont sensiblement les mêmes que dans le projet éducatif: un travail est fait afin d'avoir un vocabulaire commun.</p> <p>Madame Marie-Eve Jolicoeur, psychoéducatrice à Curée Mercure, donnera des ateliers au niveau de l'intimidation et des rapports entre les élèves.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par mesdames Katrine Martel et Mélissa Constantineau d'adopter l'évaluation du plan de lutte 2025-2026</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>

CÉ-16-04-25-7

12.

#### **APPROBATION DATE DE PRÉ-ACCUEIL 2025-2026**

La date du préaccueil des élèves du préscolaire sera le 26 mai prochain en avant midi.

IL EST PROPOSÉ par Katrine Martel d'approuver la date de préaccueil 2025-2026.

Approuvé à l'unanimité.

13.

#### **INSCRIPTIONS D'ÉLÈVES EN 2024-2025**

Les inscriptions ressemblent à celles de l'année dernière : le groupe des quatre ans est populaire cette année. Voici le nombre d'inscriptions prévu jusqu'à maintenant :

- 25 pour les premières années
- environ 26 pour les deuxièmes années
- 24 pour le deuxième cycle
- 14 pour les quatrièmes années
- 24 pour les cinquièmes années
- 17 pour les sixièmes années.

14.

#### **SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE EN DATE DU MOIS D'AVRIL 2025**

Les mesures sont quand même bien dépensées. Tout va bien, mais il faut rester vigilant au niveau du service de garde : l'équilibre entre le nombre d'élèves et d'éducatrices est fragile et des suivis au niveau des paiements doivent être effectués.

Les membres du conseil d'établissement en profitent pour recommander que les communications du service de garde soient faites par courriel ou encore sur du papier imprimé en noir et blanc.

#### **POINT D'INFORMATION – PRÉSCOLAIRE ET SERVICE DE GARDE**

Un point est ajouté ici à la suite d'une question d'un membre du CÉ. À partir de l'année prochaine, le préscolaire fonctionnera comme le reste des élèves de l'école : des jours de 1 à 9. Le service de garde sera dorénavant offert aux élèves du préscolaire de 14 h 20 à 15 h 25 à tous les jours.

Les parents devront donc venir récupérer leurs enfants à 14 h 20 ou à 15 h 25.

CÉ-16-04-25-8

15.

#### **ACTIVITÉS ÉCOLE/CAMPAGNES DE FINANCEMENT/FONDATION**

Plusieurs activités sont prévues :

- Les Glissades d'eau pour les sixièmes années, avec une contribution de 27 \$ par élèves.
- Une pièce de théâtre à l'ancienne église du village : La famille Golden Crust;
- Le Père Réçu à l'ancienne église du village;
- Une sortie au Domaine Saint-Bernard.

Il est proposé par Katrine Martel d'approuver les activités d'école et campagnes de financement.

16.

#### **POINTS DU SDG**

L'adoption des règles de fonctionnement du Service de Garde sera vue à la prochaine rencontre.

La directrice informe les membres qu'il y a très peu d'enfants le vendredi entre 17 h et 18 h. Elle suggère que la fermeture soit à 17 h 30 les vendredis dès l'année prochaine.

Il n'y aura pas de Service de Garde pour les journées pédagogiques de la fin de l'année et le service reprendra le 27 août prochain. Les membres présents recommandent qu'un sondage soit effectué afin de connaître les besoins des parents lors de ces journées, comme il a été fait les années précédentes.

## UTILISATION DES LOCAUX 2025-2026

19.

La directrice de l'établissement explique que le mot d'ordre ici est stabilité. Les locaux restent sensiblement les mêmes et si un local devait changer de fonction, ce sera apporté devant le CÉ. C'est donc le statu quo.

20.

### VARIA

La directrice informe qu'il reste 400 \$ dans le budget du CÉ. Plusieurs échanges prennent place et ce budget sera distribué de la façon suivante :

- La prochaine rencontre sera en présentiel avec un repas.
- Un comptoir de crème glacée est prévu à la fin de l'année : le service sera effectué par les membres du CÉ
- Le reste des fonds sera alloué pour un besoin de l'école.

CÉ-16-04-25-11

21. **CALENDRIER DES PROCHAINS CÉ**

Madame Mantha propose de faire un « bon gros » CÉ en juin et d'annuler la rencontre prévue en mai, si on garde la rencontre de mai, celle-ci sera très courte.

La prochaine rencontre est prévue le 5 juin prochain.

Il est proposé unanimement d'adopter le calendrier des prochaines rencontres de CÉ.

Adopté à l'unanimité

CÉ-16-04-25-12

22 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par Rosemarie Labelle et approuvé à l'unanimité de lever la séance à 19 h51.

---

Edith Mantha, directrice